



*East*

Vendredi 20 octobre 2016, 11h30-13h00  
7077 avenue du Parc, local 3022

2016-10-25

Le quorum de 15% des membres est constaté à 11h46.

### 1. Mot de bienvenue

Élise souhaite la bienvenue à tout le monde ! On a eu notre quorum très rapidement.

### 2. Élection du président(e)

Claudia Lapointe propose qu'Élise Castonguay assure la présidence de la séance.  
Sandrine Pelletier-Laroche appuie.

*Pas de demande de vote*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le conseil exécutif propose l'ordre du jour tel qu'envoyé aux membres par courriel.  
Claudia Lapointe appuie.

*Pas de demande de vote*

*La proposition d'adoption d'ordre du jour est adoptée à l'unanimité*

Maryse Meunier propose une modification à l'ordre du jour : déplacer le point «FRESQUE», au point 8 ainsi que le point «Appui aux internes en psychologie et en neuropsychologie» avant le point varia.

Claudia Lapointe appuie.

*Pas de demande de vote*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

### 4. Adoption du procès-verbal du 2016-04-05 (2016-09-25)

Claudia Lapointe propose le procès-verbal de la dernière séance tel qu'envoyé aux membres par courriel.

Annie Frédérique Pierre appuie.

*Pas de demande de vote*

*La proposition d'adoption du procès-verbal du 2016-04-05 est adoptée à l'unanimité.*

### 5. Présentation du CE

Élise Castonguay nomme les représentants élus à tour de rôle.

### 6. Modification aux règlements généraux

Élise présente les modifications aux règlements généraux :

- La plupart des modifications ont été faites pour corriger des fautes de frappe, des erreurs de syntaxe ou des dates et le numéro de la version. On a aussi féminisé les bouts qu'il restait à féminiser.
- Article 20 Modification 8 représentants au lieu de 7
- Éliminer «dont un seul siège au conseil exécutif»
  - Plusieurs personnes qui sont à l'AD sont déjà sur le CE à cause d'un autre poste,



alors nous ne voulions pas pénaliser les représentants AD qui voudraient siéger au CE malgré la présence de d'autres rep AD.

- Ajout du poste de représentant de classe aux postes pouvant être cumulés.
  - Nous croyons que le poste de représentant de classe peut être cumulé à d'autres postes, d'une part car ce poste ne requiert pas beaucoup d'implication et que cela permettrait de diminuer notre quorum pour les CE (dans les années à venir).
- Ajout «Si les postes ne sont pas tous comblés par des membres du conseil exécutif, les dits postes sont ouverts aux autres membres de l'ADÉOA.»
- Ajout «Les membres de l'AD forment une entité au sein du CE et le quorum des membres de l'AD est atteint dès lors qu'un représentant de l'AD est présent aux rencontres.»
  - C'est-à-dire que les membres de l'AD ne forment qu'une personne et n'ont qu'un vote au CE, malgré leur vote individuel à l'AD, ce qui veut dire que dès qu'un membre de l'AD est présent, le quorum AD est atteint.
- Article 22 ajout de «sont élus dans leur classe respective.»
- Article 33 ajout d'un point aux rôles de le/la trésorière : « Il ou elle doit s'assurer que le changement de signataire est effectué après l'assemblée générale d'élection »
- Article 34 a) se référer au changement Chapitre 5 article 20 a)
- Article 35 a) Ajout «Il s'agit d'un poste du Conseil exécutif pouvant être cumulatif se référer au changement Chapitre 5 »
- Article 20 g) Ajout «Ils ou elles doivent siéger au Comité Étudiant Interfacultaire (CEI) »
  - C'est un comité consultatif pour CSS, c'est dans le rôle des étudiants de représenter les impressions/intérêts de la cohorte alors ça fonctionne avec le mandat. Les autres asso avaient des représentants élus. C'est de la première année à la 3<sup>e</sup> année, donc ça concerne les représentants de bac 1 2 et 3 seulement.
- Article 36 a) Ajout «incluant les soirées festives assignées à chaque cohorte. »
  - On se disait qu'étant donné que les comités party informels sont parfois difficile à former et que les CVE ont beaucoup de connaissances et de ressources pour organiser les partys, ce serait bien que les CVE chapeautent l'organisation des partys associés à chaque cohorte (rentrée=bac 3, fin de session=bac 2, St-valentin=Maitrise, Fin d'année=Bac1) . Si les cohortes veulent organiser leur party elles-mêmes, elles pourront le faire, et pourront avoir l'aide et le soutien des CVE. Si la cohorte ne souhaite pas organiser son party de financement, ce sera le rôle des CVE de s'en occuper et l'argent ira à l'ADÉOA.
- Article 36 f) et e) Retrait de ces points
- Article 42 Ajout du point d) «Il ou elle doit percevoir un montant de 5\$ par étudiant afin de les inscrire dans une équipe d'Interfac».
  - L'an passé, nous avons manqué de budget à la session d'hiver pour les interfacts. Nous avons fait un sondage dans l'association et vous aviez choisi de payer un certain % de l'inscription. C'est une mesure qu'on a appliquée l'an passé.
  - Cette année, nous voulons prévenir ce manque de budget pour qu'on puisse participer à plus d'interfact et que ça ne coute pas 20\$ pour faire une activité (quand c'est une activité qui coute cher, le % que vous deviez payer pouvait monter à ça!). Donc on vous propose de payer 5\$ par inscriptions à un interfact pour que vous puissiez profiter de plus d'interfacts.

Le conseil exécutif propose la modification des règlements généraux en bloc.

Kim Côté appuie.

*Pas de demande de vote*



*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

## 7. Finances

### a. Budget

Élise Castonguay rappelle que le budget a été accepté par les membres du conseil, on fait seulement le présenter aujourd'hui. S'il y a des questions ou commentaires, c'est possible de l'ajuster.

Annie-Frédérique Pierre présente le budget qui a été adopté par le conseil.

Voici points qui ont changés par rapport à l'an passé :

- Augmentation des cotisations des membres (voté en assemblée l'an passé)
- Augmentation du financement de la Banque Nationale
- Possibilité de recevoir du financement de la FAECUM et de la FISCUM
- 100\$ d'aménagement, qui visait les micro-ondes, a été déplacée dans autres et imprévus. Ça demeure possible de l'utiliser pour des micro-ondes.

Le conseil exécutif propose le budget tel que présenté aux membres.

Claudia Lapointe appuie.

*Pas de demande de vote*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

## 8. FRESQue

Le Forum de la relève étudiante dans les sciences de la santé au Québec rassemble un total de 28 associations étudiantes. Il a pour but, entre autre, de se rassembler et faire des recommandations qui seront présentées au Ministre de la santé. Il y a eu un premier sommet au mois d'avril dont le thème était «accès aux soins de santé de première ligne». Ils sont présentement en recherche de thème pour le deuxième. Maryse invite les membres à lui envoyer des propositions avant dimanche !

La FRESQue nous offre une belle opportunité d'envoyer nos messages pour qu'ils soient entendus. Nous avons plus de poids en nous regroupant. D'ailleurs, la FRESQ fait souvent parler d'elle dans les médias.

Quelques exemples de points qui ont été discutés au sommet de cette année :

- Disposition de la continuité des soins quand l'utilisateur change de région
- Clinique de solidarité dans les milieux éloignés (ex : Clinique à Qc en milieux défavorisés)
- Restaurer comité des usagers
- Plus de prévention et promotion de la santé

Ils ont eu l'opportunité de rencontrer le Ministre Barette. Il n'était pas d'accord avec les arguments que la FRESque apportait, mais ça leur a permis de s'organiser, ajuster la façon avec laquelle ils vont les demander et comment être plus fort dans leurs revendications.

Ceux qui souhaitent s'impliquer dans ce projet peuvent communiquer avec Maryse Meunier. Ce serait intéressant d'écrire un mémoire cette année lorsqu'on connaîtra le thème.

Maryse Meunier propose

Que l'ADÉOA poursuive sa participation en tant qu'association-membre du forum de la relève étudiante pour la santé au Québec (FRESQue).

En cas de l'instauration de frais d'adhésion pour les associations-membres au FRESQue,



que l'ADÉOA revoie en AG sa décision de participer ou non au FRESQue.  
Élise Castonguay appuie.

*Pas de demande de vote*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

### **9. Appui aux internes en psychologie et en neurosciences**

Maryse Meunier présente un portrait de la situation. Au doctorat en psychologie et neuropsychologie, ils ont des internats qui sont différents des nôtres. Ils doivent faire environ 1 an à temps plein (environ 700h) de stage non payées. Ils n'ont pas accès aux prêts et bourses. Ils sont 100% responsables de leur patient. Certains ont droit à des compensations financières, mais c'est en dessous du salaire minimum. Un moyen de pression qu'ils appliquent en ce moment : ils ne vont plus à leur internat. Ils reçoivent présentement l'appuie des ordres et associations professionnelles ainsi que du syndicat des psychologues.

Maryse Meunier propose

Que l'ADÉOA donne son appui aux revendications d'une rémunération pour les internats des doctorant.es en psychologie et en neuropsychologie au Québec.

Que l'ADÉOA diffuse à ses membres les activités de mobilisation pour une rémunération des internes en psychologie et neuropsychologie.

Annie Frédérique Pierre appuie.

Marie-Hélène Rivest propose

Que l'ADÉOA donne son appui aux revendications pour une compensation financière des stagiaires en enseignement.

Que l'ADÉOA diffuse à ses membres les activités de revendications pour une compensation financière des stagiaires en enseignement.

Claudia Lapointe appuie.

Annie propose un amendement d'ajouter «dans leur stage de prise en charge» à la fin des deux dernières propositions.

Delphine Breton appuie.

*Pas de demande de vote*

*L'amendement est adopté à l'unanimité.*

Anne Marie-Huot demande pourquoi on ne fait pas cette demande pour nous, comme notre internat ressemble beaucoup au stage des étudiants en enseignement ?

On lui répond qu'en enseignement il existe un regroupement de toutes les universités qui ont ce programme. Nous n'avons pas la structure nécessaire pour ça. On devrait sonder les autres universités qui donnent le programme d'orthophonie (comme on est la seule qui donne audiologie au Québec) pour savoir ce qu'ils en pensent. Actuellement, ce qu'il est possible de faire serait de demander à l'ADÉOA de sonder les autres universités.

Élise Castonguay ajoute que si c'est un sujet qui nous intéresse, on peut faire un AG spéciale pour en parler. Il faut y penser d'avantage et monter des arguments solides si c'est ce que l'on souhaite. Une autre assemblée aura lieu s'il y a une demande.



Élise Castonguay propose de voter les 4 propositions en bloc.  
Mathilde Trudel-Brais appuie.

*Pas de demande de vote  
La proposition est adoptée à l'unanimité*

**Rappel des propositions :**

Que l'ADÉOA donne son appui aux revendications d'une rémunération pour les internats des doctorant.es en psychologie et neuropsychologie au Québec.

Que l'ADÉOA diffuse à ses membres les activités de mobilisation pour une rémunération des internes en psychologie et neuropsychologie.

Que l'ADÉOA donne son appui aux revendications pour une compensation financière des stagiaires en enseignement dans leur stage de prise en charge.

Que l'ADÉOA diffuse à ses membres les activités de revendications pour une compensation financière des stagiaires en enseignement dans leur stage de prise en charge.

*Le vote est demandé  
Pour : 20  
Contre : 12  
Abstention : 10  
La proposition est adoptée à majorité des voix.*

Hanaa Taleb demande quelle est la période de l'internat en enseignement?  
Maryse Meunier répond que c'est semblable au notre.

Frédérique Bouchard demande si ce ne serait pas différent puisque leur stage est pendant l'année scolaire?  
On lui répond qu'il est possible d'avoir des cours en même temps que l'internat dans nos programmes aussi.

**10. Varia**

Caduc.

**11. Fermeture**

Élise Castonguay propose la levée de l'assemblée  
Julien Bérubé appuie la proposition

*L'assemblée générale du 2016-10-20 est levée à 12h45.*



**Sommaire des décisions – Assemblée générale du 2016-10-20**

---

1. Adoption de l'ordre du jour du 2016-10-20
2. Modification à l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2016-04-05
4. Adoption des modifications aux règlements généraux en bloc
5. Adoption du budget 2016-2017 tel que présenté aux membres
6. Que l'ADÉOA poursuive sa participation en tant qu'association-membre du forum de la relève étudiante pour la santé au Québec (FRESQue).

En cas de l'instauration de frais d'adhésion pour les associations-membres au FRESQue, que l'ADÉOA revoie en AG sa décision de participer ou non au FRESQue.

7. Que l'ADÉOA donne son appui aux revendications d'une rémunération pour les internats des doctorant.es en psychologie et neuropsychologie au Québec.

Que l'ADÉOA diffuse à ses membres les activités de mobilisation pour une rémunération des internes en psychologie et neuropsychologie.

Que l'ADÉOA donne son appui aux revendications pour une compensation financière des stagiaires en enseignement dans leur stage de prise en charge.

Que l'ADÉOA diffuse à ses membres les activités de revendications pour une compensation financière des stagiaires en enseignement dans leur stage de prise en charge.